

## Survol

Le monde des affaires est en pleine effervescence. Vous avez besoin d'un partenaire compétent et polyvalent qui saura vous guider dans les dédales de la réglementation.

Nos avocats participent à tous les types d'opérations et, grâce à notre envergure mondiale, ils vous offrent des services complets et cohérents. Dentons appartient à l'avant-garde et vous aide à mettre au point des solutions novatrices, propres à faire fructifier votre entreprise tout en vous permettant de gérer les risques.

Nous vous accompagnons tout au long du processus, de la planification stratégique à l'intégration postérieure à la clôture, sans jamais perdre de vue vos objectifs commerciaux. Notre démarche pragmatique, alliée à nos conseils judicieux, vous permet de surmonter les obstacles aux moments décisifs.

Forts de notre compétence en matière d'opérations, de notre connaissance approfondie des secteurs dans lesquels vous évoluez et de notre vaste expérience à l'échelle nationale et internationale, nous mettons notre présence mondiale et nos compétences locales à votre service.

Les domaines d'intérêt comprennent:

- Appels publics à l'épargne
- Coentreprises
- Contrats commerciaux
- Fonds de placement
- Inscription en bourse
- Investir à l'étranger
- Obligations d'information des sociétés ouvertes
- Opérations et réglementation bancaires
- Privatisation
- Réglementation des courtiers en valeurs mobilières
- Réglementation des zones franches

## Vos contacts clés

### Personnes-ressources mondiales



**David Collins**  
Associé, Londres  
D+44 20 7246 7597  
M+44 79 0151 4976  
[david.collins@dentons.com](mailto:david.collins@dentons.com)



**Michael M. Froy**  
Associé, Chicago  
D+1 312 876 8222  
M+44 79 0151 4976  
[michael.froy@dentons.com](mailto:michael.froy@dentons.com)